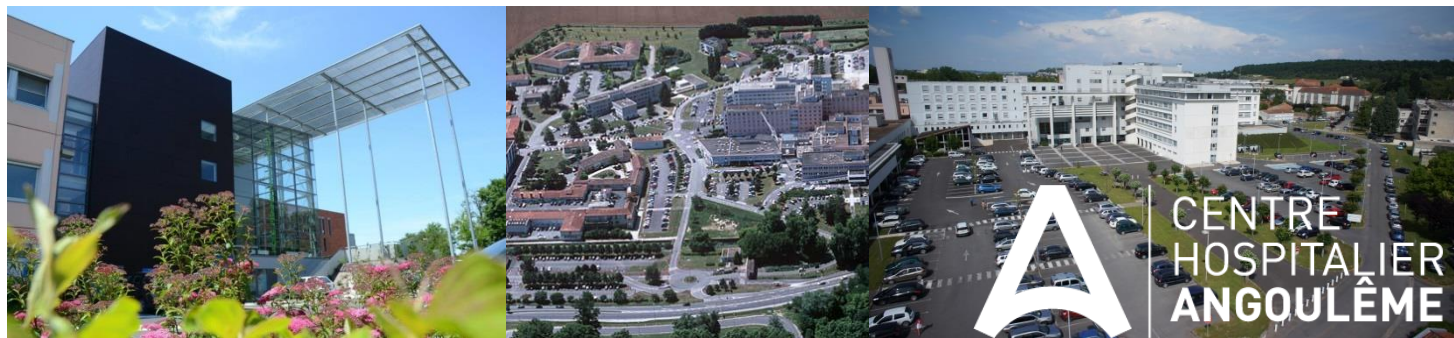




LE CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME RECRUTE ...

Un(e) Orthophoniste

L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement de référence de la Charente. C'est aussi l'établissement support du Groupement Hospitalier Territorial de Charente.

Il est en direction commune avec trois établissements : le CH de La Rochefoucauld, le CH de Confolens, le CH de Ruffec et l'Ehpad Habrioux d'Aigre.

Sa capacité d'accueil est de 1 157 lits et places répartis en MCO, SSR, USLD et EHPAD.

Doté de 9 pôles d'activités cliniques et médico-techniques, l'établissement compte environ 2 500 professionnels qualifiés, ce qui fait de lui le plus gros employeur du département.

De plus, le CH d'Angoulême est desservi par la LGV (35 mn de Bordeaux et 2h15 de Paris) et à 1h30 en voiture de la côte Atlantique.

LE POSTE

100% / Poste à pourvoir dès que possible

Contractuel – CDD de 4 mois

Candidature à adresser à Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales avec votre lettre de motivation et votre CV exclusivement par mail à l'adresse suivante :

recrutement@ch-angouleme.fr

	Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales	
	PROFIL DE POSTE - ORTHOPHONISTE	Page : 1 sur 3
	<u>Thématique</u> : Management des ressources humaines	
Famille : PARAMÉDICAL		
Sous-famille : Thérapeute		
Métier : Orthophoniste		
Pôle : Filière AVC		
Services ou unités fonctionnelles : Neurologie (unvsi, neurologie 1 et 2) – HDJ SMR système nerveux		
Définition / Mission : L'orthophonie consiste à prévenir, évaluer et à traiter les difficultés ou troubles : • Du langage oral et écrit et de la communication • Des fonctions oro-myo-faciales sur le plan moteur, sensitif et physiologique. • Des autres activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole, au langage oral et écrit, à la cognition mathématique. • A maintenir les fonctions de communication et à l'oralité dans les pathologies dégénératives et neurodégénératives. • A dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer les fonctions verbales. L'orthophoniste s'attache aux dimensions plurielles du concept de langage, comme moyen d'expression, d'interaction et d'accès à la symbolisation dans toutes ses dimensions, notamment : • Dimension linguistiques (préverbal, articulatoires, phonologiques, prosodiques, lexico-sémantiques, morphosyntaxiques, habilités discursives et pragmatiques) • Dimensions cognitives dépendantes des fonctions mnésiques, des fonctions exécutives, du raisonnement, des ressources attentionnelles et des cognitions sociales • Dimensions psycho-affectives (le langage comme organisateur de la pensée et du psychisme) • Dimensions sociales : le langage comme vecteur de la socialisation et repère d'identité.		
Responsable hiérarchique direct : Direction des Ressources Humaines		
Responsable fonctionnel : - Médecins neurologues et de rééducation fonctionnelle - Cadre Supérieur de Santé - Direction des Soins		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Relations professionnelles les plus fréquentes : L'orthophoniste agit en lien direct avec tous les membres de l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement. Il peut être amené à participer à des réunions de synthèse, des groupes de réflexion avec des partenaires extérieurs à l'établissement (réseau sanitaire et social, EHPAD, MDPH, ...).			
Conditions particulières d'exercice	Travail isolé :	☐ Oui	☒ Non
	Déplacement :	☐ Oui	☒ Non
	Temps partiel possible :	☒ Oui	☐ Non
	Horaires :	☒ Fixe	☐ variable ☐ nuit
	Repos hebdomadaire :	☒ Fixe	☐ Variable
	Contact malade/public :	☒ Oui	☐ Non
Risques professionnels	En lien avec le Document Unique		
Prérequis nécessaires à l'exercice du poste	<u>Diplômes</u> : Certificat de capacité d'Orthophoniste ou qualification reconnue selon les termes de la directive européenne « qualifications »		

ACTIVITÉS

Activités principales :

- Réaliser un bilan orthophonique complet (bilan de première intention en UNV)
- Réaliser des consultations de suivi orthophonique auprès des patients.
- Participer aux staffs pluridisciplinaires hebdomadaires.

Son temps de travail est partagé entre :

- Un temps thérapeutique en présence du patient (bilan et rééducation),
- Un temps institutionnel (réunions de synthèse, réunions institutionnelles, réunions transversales, réunions de pôles et de services...)

Activités spécifiques :

Conformément au décret d'actes, l'orthophonie consiste :

- à prévenir, à évaluer et à prendre en charge, aussi précocement que possible, par des actes de rééducation constituant un traitement, les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, ainsi que les troubles associés à la compréhension du langage oral et écrit et à son expression ;
- à dispenser l'apprentissage d'autres formes de communication non verbale permettant de compléter ou de suppléer ces fonctions.

L'orthophoniste établit, dans le cadre de la prescription médicale, un bilan qui comprend le diagnostic orthophonique, les objectifs et le plan de soins. Le compte rendu de ce bilan est communiqué au médecin prescripteur accompagné de toute information en possession de l'orthophoniste et de tout avis susceptible d'être utile au médecin pour l'établissement du diagnostic médical, pour l'éclairer sur l'aspect technique de la rééducation envisagée et lui permettre l'adaptation du traitement en fonction de l'état de santé de la personne et de son évolution.

La rééducation orthophonique est accompagnée, en tant que de besoin, de conseils appropriés à l'entourage proche du patient.

L'orthophoniste peut proposer des actions de prévention, d'éducation sanitaire ou de dépistage, les organiser ou y participer.

Il peut participer à des actions concernant la formation initiale et continue des orthophonistes et éventuellement d'autres professionnels, la lutte contre l'illettrisme ou la recherche dans le domaine de l'orthophonie.

A partir de la prescription médicale et des décisions de synthèse en accord avec le médecin, l'orthophoniste est autonome : choix des moyens utilisés, établissement de la fréquence et de la durée des séances...

SAVOIR-FAIRE / Compétences	Niveau requis*
1 Établir un diagnostic - Évaluation orthophonique : recueil des données lors d'entretiens avec les patients et leur entourage, observation clinique, anamnèse et passations de tests et protocoles orthophoniques - Rédaction des comptes rendus de bilans orthophoniques joints au dossier médical - Définition des objectifs de rééducation et élaboration d'un plan de rééducation	Maîtrisé
2 Rôle thérapeutique - Participation à l'élaboration du projet thérapeutique individuel du patient - Séances de rééducation orthophonique (individuelles ou de groupe) - Prises en charge de groupe avec d'autres membres de l'équipe pluridisciplinaire	Maîtrisé
3 Rôle de réadaptation - Conseils de techniques facilitatrices au personnel et à l'entourage	Maîtrisé
4 Place de l'orthophoniste dans l'équipe - Fonction de liaison : il participe aux réunions de synthèse et à la concertation avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire quant à la prise en charge des patients. Il assiste aux réunions à l'extérieur du service et il rencontre les différents intervenants extérieurs - Fonction institutionnelle : il participe aux travaux des instances administratives et professionnelles	Maîtrisé
5 Rôle d'information et de prévention - Information et conseils des membres de l'équipe pluridisciplinaire sur la prise en charge des patients et sur le champ de compétences des orthophonistes - Transmission d'informations écrites et orales pour assurer la traçabilité et le suivi des soins - Information et conseils auprès des patients, de leur entourage et des intervenants extérieurs - Participation à des réunions d'information et à des actions de prévention entrant dans le champ de compétences des orthophonistes	Maîtrisé

6 Rôle de formation et d'enseignement - Encadrement des étudiants en orthophonie en tant que maître de stage	Maîtrisé
7 Rôle de recherche - Temps de réflexion personnelle et collective sur les pratiques professionnelles - Recherche documentaire personnelle - Encadrement de mémoires d'étudiants en orthophonie - Participation à des travaux de recherche	Maîtrisé
8 Rôle d'organisation - Prise de rendez-vous, convocations, accueil des patients, tenue des dossiers, rédaction des courriers... - Cotation dans le cadre de la traçabilité des actes et autres données liées à l'activité (CSARR...) - Achat, entretien et création de matériel	Maîtrisé

*Niveau : Non requis/ A développer / Pratique courante / Maîtrisé / Expert

CONNAISSANCES	Degré**
Connaissances principales : L'orthophoniste doit être capable de : - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Faire preuve d'organisation et de rigueur - Faire preuve d'autonomie et d'adaptation pour faire évoluer son poste et répondre aux évolutions des prises en charge et des organisations - Faire évoluer ses connaissances et participer au partage des savoirs (formation)	Connaissances détaillées
Connaissances spécifiques : Prodiguer les soins spécifiques à son domaine d'activité. L'orthophoniste : - Effectue un bilan de langage, de parole et/ou de déglutition - Assure la rééducation des troubles du langage, de la parole, de la voix et de la déglutition pour les patients hospitalisés en phase aiguë - Informe le patient, les aidants familiaux et professionnels - Prodigue des conseils aux patients et à leur entourage - Transmet au personnel soignant une conduite à tenir ou des conseils de prise en charge pour pallier les troubles repérés lors du bilan. Assurer la coordination, l'organisation et la continuité des soins. L'orthophoniste : - Assure la rédaction du compte rendu des bilans dans le dossier informatisé du patient - Assure les transmissions écrites relatives au suivi des patients - Trace son activité dans Easily, assure la cotation des actes réalisés dans CSARR - Oriente et met en place la prise en charge en ville	Connaissances générales

** Degré : Connaissances Générales / Connaissances détaillées / Connaissances approfondies / Connaissances d'Expert

SAVOIR-ETRE
• Capacités relationnelles et volonté d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire • Capacité d'adaptation et autonomie professionnelle • Conscience professionnelle et rigueur • Respect des règles institutionnelles • Dynamisme • Disponibilité